

“Le système éducatif est toujours à la dérive”

Engagée depuis longtemps dans la défense d'une école authentique, SOS Éducation brosse un tableau particulièrement sombre de la situation actuelle. Mais elle continue à indiquer le chemin d'une possible résurrection, assure Sophie Audugé, déléguée générale et porte-parole de l'association.

Entretien.

Propos recueillis par Mickaël Fonton

Comment définiriez-vous la situation sur le front de l'école, en ce mois de rentrée scolaire?

À l'image du *Titanic*, c'est un naufrage. L'école n'enseigne plus les savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. L'école n'apprend plus l'histoire chronologique ni la géographie de notre pays, mais la culpabilité et la honte. L'école ne développe plus l'esprit scientifique mais institutionnalise des idéologies au gré des modes et des tendances, un jour l'écriture



TWITTER

Sophie Audugé.

inclusive, le lendemain l'affirmation de l'identité du genre ressenti... Elle ne garantit plus la sécurité des enfants ni celle des professeurs. Les professeurs compétents fuient l'Éducation nationale alors que les indignés professionnels occupent le terrain avec leurs discours idéologiques et leurs opinions politiques. Ils ont piétiné le tableau noir de l'école des husards de la République qui instruisait méticuleusement chaque enfant. L'État n'est plus capable d'assurer son devoir d'instruction.

Quel bilan faites-vous de l'action de Jean-Michel Blanquer?

Un bilan amer. Jean-Michel Blanquer était sans doute le plus à même d'inverser le cercle vicieux

dans lequel est embarqué notre système éducatif. C'est pourquoi son arrivée a suscité énormément d'espoir. Il avait le profil, l'expérience, les valeurs, une vision. Il est arrivé dans un contexte propice, il bénéficiait de l'oreille attentive du président de la République. Mais il s'est brûlé les ailes, oubliant pourquoi il était là. En bon soldat, il a fait du “en même temps”. D'une main, il publie la circulaire demandée par SOS Éducation et ses 50 000 signataires contre l'écriture dite inclusive à l'école, de l'autre, il signe celle rédigée par les lobbies LGBTQ+ pour l'affirmation de l'identité du genre ressenti à l'école. Il dédouble les classes de primaire en zone d'éducation prioritaire, mais en même temps il ferme

“L'ÉCOLE INSTITUTIONNALISE DES IDÉOLOGIES AU GRÉ DES MODES ET DES TENDANCES.”

des écoles rurales et bloque la liberté d'instruction des parents. Il réforme le bac avec une promesse d'orientation plus juste, centrée sur le projet professionnel du jeune, mais instaure une affectation par algorithme aux critères opaques de discrimination positive selon l'origine sociale. Un système contraire aux valeurs de méritocratie, ridiculisé par une bachelière ayant fourni une recette de cuisine

en guise de lettre de motivation... Après cinq ans avec Jean-Michel Blanquer au ministère de l'Éducation nationale, le système éducatif est toujours à la dérive.

Qu'attendez-vous de Pap Ndiaye? Ou que redoutez-vous de lui?

De Pap Ndiaye, rien. Du ministre de l'Éducation nationale, nous attendons du courage. SOS Éducation demande que la maîtrise des fondamentaux soit acquise en fin de CM2 et validée par un examen de niveau. Nous demandons une réforme structurelle du collège et la valorisation des métiers manuels. Nous attendons le retour d'un examen national en fin de secondaire comme cela se met en place dans la plupart des pays de l'OCDE. L'Éducation nationale défait ce que les autres pays nous copient! Nous réclamons des professeurs aux compétences académiques certifiées par le Capes et l'agrégation et non pas recrutés sur Le Bon Coin ou en speed dating.

L'incorrect

ESPACE DE LIBRES DÉBATS

ERIC TSCHAEVRE



Pap Ndiaye et Jean-Michel Blanquer, le nouveau et l'ancien ministre de l'Éducation nationale. Après un bilan amer, du courage et des réformes sont attendus.

Nous attendons que l'école renoue avec le goût de l'effort et l'esprit fraternel. Nous demandons la fin de la discrimination positive qui se fait au détriment des enfants de la classe moyenne devenus une variable d'ajustement des places restantes. Nous demandons la fin des agréments octroyés arbitrairement par l'Éducation nationale aux associations idéologiques. Nous souhaitons le retour de l'école qui instruit des savoirs et qui respecte l'autorité parentale. Enfin, nous demandons que l'école soit un sanctuaire, et que l'intérêt supérieur de l'enfant, son bien-être et sa sécurité soient érigés en dogme.

SOS Éducation a beaucoup alerté sur la volonté du ministère de rendre l'instruction obligatoire dès 3 ans ou sur les restrictions imposées à l'enseignement à domicile. Quelles étaient vos raisons ?

SOS Éducation n'est pas opposée au principe d'une instruction à 3 ans, ce que font naturellement les parents qui gardent leurs enfants à la maison jusqu'à 6 ans. Apporter plus de compétences aux person-

nels de la petite enfance, à l'image des jardins d'enfants en Allemagne, nous semblait être une bonne idée. Mais rendre la scolarisation obligatoire à cet âge est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. L'interdiction de l'instruction en famille est un cran au-dessus. L'État bafoue l'autorité parentale en privant les parents d'un droit fondamental inscrit dans la Constitution française : le choix du mode d'instruction par les parents pour leurs enfants. La famille est le premier éducateur, celui qui sait ce qui est bon pour son enfant. Un État démocratique et libre n'a aucun motif de revenir sur ce principe fondateur. Pourquoi interdire aux parents d'assurer une meilleure instruction à leurs enfants quand l'instruction nationale est défaillante ? Ce n'est pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Vous portez aussi un regard critique sur le sujet de l'"inclusion" des enfants handicapés...

SOS Éducation est engagée depuis toujours dans la prise en charge des enfants en situation de handicap à l'école. L'association a développé une expertise dans ce domaine et propose des formations, des outils méthodologiques en appui des équipes éducatives. Chaque enfant a sa place à l'école, évidemment ! La loi de 2005 a réaffirmé ce principe fraternel essentiel. Mais l'intérêt supérieur de l'enfant doit fixer la limite. Placer des enfants avec un handicap cognitif lourd en classe ordinaire, c'est de la maltraitance. Réduire les effectifs et les moyens des instituts médico-éducatifs (IME) rendant impossible l'accès aux enfants qui en ont absolument besoin est scandaleux. Le délai d'attente d'une place en IME est de trois à six ans.

À chaque rentrée scolaire, des enfants en situation de handicap lourd sont rejetés par le système. Les parents sont sans solution, effondrés, abandonnés... Ils téléphonent, la ligne sonne dans le vide. Voilà l'inclusion à la sauce Éducation nationale, des effets d'annonce et rien derrière. Certaines équipes pédagogiques font un travail admirable, se forment elles-mêmes, prennent sur leur temps personnel, s'investissent au-delà du raisonnable, s'épuisent. Les conditions des accompagnants des enfants en situation de handicap (AESH) sont indignes. La prise en charge de ces enfants n'est pas compatible avec l'ubérisation du système scolaire voulue par le président de la République. ●